



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont faiblement représentés (9 % contre 32 % pour le secteur).
- La proportion de professions intermédiaires est très importante 70 %
- Le taux d'employés est faible, 16 % contre 24 % pour le secteur.
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit principalement de personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	9 %	32 %	18 %
Professions intermédiaires	70 %	40 %	30 %
Employés	16 %	24 %	46 %
Ouvriers	5 %	4 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



FÉMINISATION SÉLECTIVE

En dehors de la catégorie employés où les femmes sont très présentes, les autres très masculines.

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	18 %	42 %	67 %
Professions intermédiaires	21 %	35 %	79 %
Employés	83 %	85 %	93 %
Ouvriers	21 %	26 %	76 %
Moyenne	31 %	49 %	83 %



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



TAUX DE FÉMINISATION STABLE

Le taux de féminisation observé entre 2008 et 2013 est relativement constant malgré quelques variations.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés-ouvriers
2008	18 %	19 %	72 %
2009	21 %	20 %	75 %
2010	16 %	17 %	77 %
2011	23 %	20 %	74 %
2012	25 %	21 %	72 %
2013	18 %	21 %	69 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés-ouvriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	7 %	74 %	19 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	13 %	61 %	26 %	100 %
Bretagne	6 %	66 %	28 %	100 %
Centre-Val de Loire	12 %	64 %	24 %	100 %
Corse	NS*	NS*	NS*	100 %
DOM	NS*	56 %	40 %	100 %
Grand Est	8 %	75 %	17 %	100 %
Hauts-de-France	NS*	NS*	NS*	100 %
Île-de-France	13 %	72 %	16 %	100 %
Normandie	6 %	72 %	21 %	100 %
Nouvelle Aquitaine	NS*	74 %	18 %	100 %
Occitanie	NS*	70 %	22 %	100 %
Pays de la Loire	NS*	69 %	23 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	NS*	61 %	32 %	100 %
Moyenne branche	9 %	70 %	21 %	100 %
Moyenne secteur	32 %	40 %	29 %	100 %
Moyenne OMPL	18 %	30 %	52 %	100 %

* NS: Non significatif